



PROJET D'ETABLISSEMENT 2014-2017

Article L401-1 du Code de l'éducation

Dans chaque école et établissement d'enseignement scolaire public, un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école ou le conseil d'administration, sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école ou du conseil pédagogique de l'établissement pour ce qui concerne sa partie pédagogique.

Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Fruit d'un travail mené en commun par toutes les composantes de la communauté éducative du collège Louis Blériot de Levallois-Perret, dans un souci partagé d'écoute et de respect, le projet d'établissement, qui a été bâti à partir d'un diagnostic, se veut plus que la simple déclinaison administrative d'une obligation prévue par le code de l'éducation.

Ses axes d'orientation, son contenu et ses propositions constituent en effet un cadre cohérent auquel doivent se référer les décisions et les actions qui incombent à chacune des composantes de la commune éducative, dans l'exercice de leurs responsabilités propres.

I - ANALYSE DE LA SITUATION

1) les élèves

- **Les effectifs**

Le collège Louis Blériot a ouvert ses portes pour la rentrée scolaire 2008 – 2009, ce troisième collège sur Levallois-Perret a permis une réduction des effectifs dans les deux autres collèges, principalement pour le collège Danton.

Prévu pour accueillir 600 élèves, notre effectif est aujourd'hui d'environ 640 élèves répartis sur les 4 niveaux.

92 % des élèves du collège sont levalloisiens. Les villes limitrophes complètent l'effectif : Asnières, Gennevilliers, Paris, Clichy.

- **Les écoles d'origine**

Quatre écoles fournissent essentiellement le collège : St Exupéry, Jules Ferry, Maurice Ravel, George Sand

2) Les parents, l'origine sociale des élèves, le secteur du collège

- **Les PCS, les boursiers et les demi-pensionnaires**

- PCS favorisées : 60,5 %
- PCS défavorisées : 13,0 %
- PCS Moyennes : 26.5 %

Le collège compte environ 10 % de boursiers et 74.8 % de demi-pensionnaires.

- **La sectorisation**

Le conseil général, dans sa délibération du 11 avril 2008, a réorganisé la sectorisation de Levallois en tentant d'équilibrer les trois établissements (nombre d'élèves, mixité sociale). Ainsi, le collège qui se situe sur la partie Nord de la ville recrute sur trois zones :

- au Nord, le front de Seine et l'île de la Jatte (quartier à populations favorisées et très favorisées, habitat neuf),
- à l'Est, le quartier Collange et la gare de Levallois (quartier traditionnellement populaire dont l'habitat a été rénové et modifié, la population a évolué dans sa composition)
- au Sud-est, le quartier Eiffel d'où viennent principalement les élèves à PCS défavorisées.

- **Les parents dans l'établissement**

Les parents sont très présents dans la vie de l'établissement à travers une participation active de leurs représentants. Deux listes sont représentées au conseil d'administration (PEEP et FCPE), le taux de participation aux élections des représentants des parents a été relativement important : 35 % de votants.

La représentation des parents dans les conseils de classe du 1er trimestre est de 100% et la présence des parents à la remise des bulletins du 1er trimestre à 95 %.

3) L'offre pédagogique et la constitution des classes

- **Les options et sections**

Le collège propose les options et les sections suivantes : Latin, Grec, section Européenne, sections sportives (judo et tennis de table), CHAM (musique assistée par ordinateur), LV2 allemand dès la cinquième, DP3H.

- **La constitution des classes**

L'objectif est d'obtenir pour chaque classe un groupe d'élèves hétérogènes et de respecter une mixité (garçons – filles, sociale et scolaire). Les classes du niveau sixième sont constituées après avoir rencontré tous les directeurs des écoles primaires pour dresser un profil de chaque élève et noter les propositions de regroupement ou de séparation de certains élèves. Un autre critère a été respecté : un regroupement par école d'origine pour rassurer les élèves (surtout pour les écoles à faible effectif).

4) L'encadrement des élèves

- **Les personnels**

Une quarantaine de professeurs forment l'équipe enseignante ; la Vie Scolaire, pilotée par la CPE, dispose de 5 postes d'assistants d'éducation.

Le collège a une équipe d'ATTEE réduite (1 agent de maintenance des bâtiments, 1 agent d'accueil et 1 agent polyvalent) car la demi-pension et l'entretien sont effectués par des sociétés privées (Elior et Arc en Ciel). Cette organisation implique une approche différente dans la gestion des personnels et des tâches à effectuer ou à contrôler.

Le service médico-social se compose d'un médecin scolaire, d'une secrétaire médicale (présents une demi-journée), d'une infirmière (mi-temps) et d'une assistante sociale (deux journées). Le collège bénéficie aussi d'une conseillère d'orientation psychologue deux demi-journées par semaine.

La direction et le service administratif sont composés du Principal, du Principal adjoint, de l'Adjoint gestion, d'une secrétaire de direction et d'une secrétaire élèves

Un poste de médiateur éducatif (Conseil Général) est accordé au collège depuis septembre 2009.

- **Les projets mis en place**

Les assistants d'éducation, en plus de leurs tâches de surveillance, s'investissent dans l'aide et le soutien (groupes de 3/4 élèves proposés par les professeurs ou à la demande des élèves), le tutorat (accompagnement des élèves dans l'autonomie, le respect des règles...), la mise en place d'ateliers et clubs.

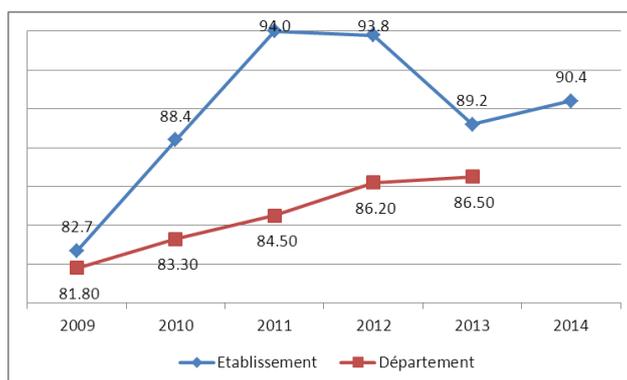
De nombreux projets ont été mis en place par les enseignants. Cette liste d'exemples de projets mis en place n'est pas exhaustive :

- des voyages (Grande Bretagne, Allemagne et France),
- participation au Trophée Aventure du Conseil Général,
- sorties dans les musées (château de Versailles, Louvre, Bergerie Nationale...), sorties thématiques (étude de la faune et de la flore en SVT sur l'île de la Jatte, sortie sur la Résistance),
- participation à différents concours nationaux (mathématiques, anglais)
- participation à une action de lecture en maternelle avec une classe de 6ème (lecture de contes)
- théâtre
- chorale
- atelier philosophique avec une liaison cm2-6^{ème}
- club philo
- compétitions de l'UNSS

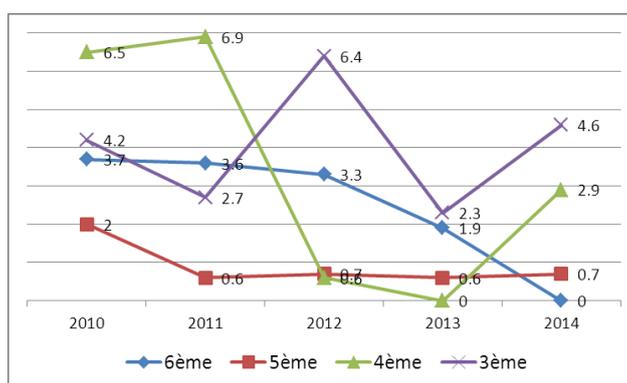
5) L'évaluation des élèves et le parcours scolaire

On peut observer une hétérogénéité relativement importante du niveau scolaire entre les élèves. Certains élèves rencontrent de réelles difficultés et, à l'opposé, d'autres élèves obtiennent d'excellents résultats.

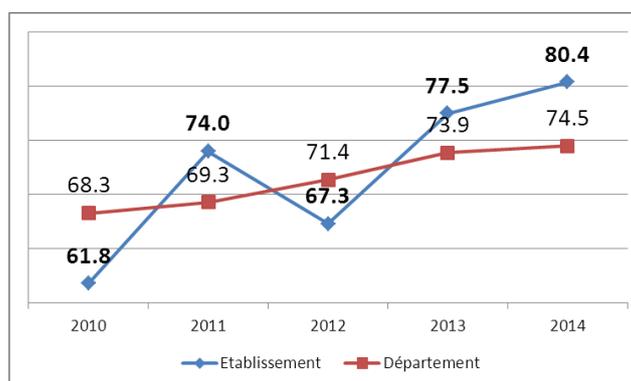
• Les résultats au DNB



• Le redoublement



• L'orientation en 2nde GT



6) L'assiduité et la discipline des élèves

Les absences et les retards ne sont pas problématiques pour la grande majorité des élèves. De plus, les familles justifient et/ou répondent rapidement aux sollicitations de la Vie scolaire. Par contre, quelques élèves cumulent un nombre trop important d'absences et/ou de retards.

Les problèmes liés à la discipline sont relativement peu nombreux mais ils se concentrent là aussi sur un petit nombre d'élèves, ces problèmes sont très souvent liés à des difficultés scolaires et/ou sociales.

7) Les bâtiments et l'équipement

Le collège ayant ouvert ses portes à la rentrée 2008, les locaux sont en bon état. Les salles ont été organisées par zone et par discipline pour donner rapidement une identité aux locaux et des repères aux élèves :

- 1^{er} étage : Technologie (2 salles spécialisées et l'atelier) et Histoire Géographie et le CDI
- 2^{ème} étage : Maths et Sciences (+ 1 salle de langues)
- 3^{ème} étage : Français, Langues vivantes, Arts plastiques et Education musicale

La Vie scolaire (bureaux et permanence) est située au rez-de-chaussée, à proximité de l'entrée.

Le collège est doté d'un grand gymnase (spécialisé Hand-ball), d'un Dojo, d'une cour avec deux terrains de Basket-ball. L'équipe EPS utilise aussi la salle polyvalente pour la pratique du tennis de table.

Le collège est bien doté en matériels informatiques (vidéoprojecteurs, tableaux numériques, tablettes numériques). Le collège fait partie du programme ENC92.

Le collège est doté de casiers à disposition des élèves demi-pensionnaires.

II - LE PROJET D'ETABLISSEMENT 2014 / 2017

AXE 1 : Mettre en place les conditions de réussite pour tous les élèves

Objectif général : Accompagner les élèves dans leur parcours scolaire au collège

Objectif opérationnel n°1 : faciliter l'intégration au collège, expliquer l'organisation et les méthodes propres au collège	
<u>Constat :</u> <ul style="list-style-type: none">. Manque d'organisation et de méthodologie à l'entrée en sixième. Besoin d'information et d'accompagnement de la part des parents	<u>Objectifs :</u> <ul style="list-style-type: none">. Développer l'autonomie des élèves de 6ème. Aider les parents à accompagner leur enfant
<u>Liste des actions :</u> <ul style="list-style-type: none">. Le dispositif d'accueil des classes de sixième en septembre. L'intégration du CDI dans l'emploi du temps des élèves de sixième. Tutorat des classes par les AED. Le guide des parents. L'explication des sanctions décidées en conseils de classe. Les ambassadeurs de 6^{ème} dans les classes de cm2	

Objectif opérationnel n°2 : apporter aux élèves une aide méthodologique dans les apprentissages	
<u>Constat :</u> <ul style="list-style-type: none">. Difficultés pour certains élèves à s'organiser dans les apprentissages	<u>Objectifs :</u> <ul style="list-style-type: none">. Acquérir progressivement des méthodes favorisant le travail de l'élève
<u>Liste des actions :</u> <ul style="list-style-type: none">. Les études encadrées	

Objectif opérationnel n°3 : favoriser la réussite des élèves rencontrant des difficultés	
<u>Constat :</u> <ul style="list-style-type: none">. Des élèves rencontrent des difficultés avec un risque de démotivation et de décrochage	<u>Objectifs :</u> <ul style="list-style-type: none">. Diversifier les pratiques pédagogiques pour les adapter aux différences de niveau entre les élèves. Adapter la pédagogie aux besoins spécifiques de ces élèves
<u>Liste des actions :</u> <ul style="list-style-type: none">. L'intervention de l'assistant d'anglais dans les classes ou groupes. L'adaptation de la progression en Français pour le niveau sixième (mois de Septembre). Recours au PPRE pour les élèves les plus en difficulté et les redoublants. Accompagnement personnalisé en français et mathématiques en sixième. Soutiens ponctuels en fonction des besoins. La valorisation des élèves par l'oral. Le travail en groupe et l'utilisation des TICE. Le suivi CPE/professeur principal de l'assiduité et du comportement *. La commission hebdomadaire vie scolaire * (avec compte rendu souhaité pour les PP). Le suivi de l'assiduité des élèves *. Tutorat d'élèves ayant un comportement difficile. Les révisions du DNB	

Objectif opérationnel n°4 : obtenir une orientation choisieConstat :

- . Le risque de subir une orientation par défaut post troisième à cause de résultats scolaires insuffisants
- . La méconnaissance des filières et des formations, la difficulté à les comprendre

Objectifs :

- . Informer chaque élève sur les différentes possibilités d'orientation correspondant à ses compétences et ses vœux

Liste des actions :

- . Le dispositif suivi-orientation en troisième
- . L'option Découverte Professionnelle 3 h
- . La participation des élèves à des actions d'information sur l'orientation et les métiers (avec éventuellement la participation de parents volontaires ou d'intervenants extérieurs pour présenter une profession)
- . L'information à l'orientation à destination des élèves et des parents
- . Réunion d'information sur l'option latin au lycée
- . Développer la liaison entre les sections euro du collège et du lycée (conférence)
- . Faire venir des lycéens pour présentation des filières (1^{er} trimestre)

* *actions inscrites dans le projet Vie Scolaire*

AXE 2 : DEVELOPPER LE TRAVAIL EN EQUIPE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT ET EN RELATION AVEC LE 1ER DEGRE ET LES LYCEES

Objectif général : Favoriser les échanges au sein des équipes du collège et faire le lien avec le premier degré et les lycées en vue d'harmoniser les pratiques.

Objectif opérationnel n°1 : harmoniser les pratiques au sein du collège

Constat :

- . De nouveaux personnels sont nommés régulièrement
- . Le besoin des enseignants d'harmoniser leurs pratiques
- . L'équipe vie scolaire est régulièrement renouvelée

Objectifs :

- . Harmoniser ses pratiques disciplinaires et inter disciplinaires pour une plus grande cohérence dans les enseignements
- . Réaliser des projets communs.

Liste des actions :

- . L'organisation de DNB blanc
- . La concertation inter disciplinaire
- . L'accompagnement des nouveaux personnels
- . Les outils internes de circulation de l'information de la Vie Scolaire *
- . La fiche de suivi des rapports et des incidents *

Objectif opérationnel n°2 : la concertation inter-degrés

Constat :

- . Les enseignants du collège n'ont pas toujours la maîtrise des connaissances, des programmes, des pratiques et des exigences des classes de CM et de seconde (souci de continuité)

Objectifs :

- . La mise en place d'un échange et d'une concertation avec le premier degré et le lycée pour identifier les besoins et les apports de chacun des niveaux de formation

Liste des actions :

- . Le conseil Ecoles Collège
- . Les rencontres d'information et d'harmonisation inter-degré (en poursuivant chaque année la liaison entre les disciplines pour plus de continuité)
- . L'accueil des élèves de CM2 et des parents
- . Les actions inter-degrés
- . Les réunions trimestrielles Direction des établissements de la ville, IEN

*** actions inscrites dans le projet Vie Scolaire**

. AXE 3 : FAVORISER L'OUVERTURE CULTURELLE ET CITOYENNE DES ELEVES

Objectif général : former des citoyens responsables, curieux, critiques, ouverts sur la diversité du monde et son patrimoine

Objectif opérationnel n°1 : développer l'esprit solidaire et responsable

Constat :

- . Des comportements irrespectueux des règles et des personnes existent dans le collège
- . La volonté pour certains élèves de s'investir dans le collège (hors de la classe)

Objectifs :

- . S'ouvrir à la vie en collectivité et à la démocratie
- . Développer la notion de respect mutuel entre adultes et élèves et entre élèves

Liste des actions :

- . Les actions citoyennes et solidaires (récupération des piles, recyclage, projet humanitaire)
- . Formation PSC1 pour le niveau 4ème
- . Les actions de prévention
- . Le tutorat par des élèves
- . Formation et action des délégués des élèves
- . Le club philo au CDI
- . L'ASSR (passation de l'épreuve et correction « tournantes » entre les disciplines)
- . Le CESC inter-degrés

Objectif opérationnel n°2 : s'ouvrir sur les arts et la culture

Constat :

- . Public ayant un accès à la culture mais qui peut manquer d'approfondissement et de d'ouverture (consommation de produits culturels et sans esprit critique)

Objectifs :

- . Aiguiser la curiosité des élèves
- . Développer l'esprit critique

Liste des actions :

- . L'ouverture culturelle (visites et sorties)
- . La chorale
- . La participation aux concours (les incorruptibles, Kangourou, Big Challenge...)
- . Le fonds documentaire du CDI
- . Les clubs et ateliers
- . Les actions sur le « travail de Mémoire »
- . Sorties culturelles en lien avec les programmes : expositions, films
- . Le développement de la culture européenne